



Fonds de revenu d'infrastructures mondiales Franklin ClearBridge de l'Équitable

Aperçu du fonds

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de revenu d'infrastructures mondiales Franklin ClearBridge ou dans un fonds dans l'ensemble similaire. L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir un revenu et une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs durables dans le domaine des infrastructures.

Cote de risque



au 31 décembre 2025

Répartition de l'actif (%)



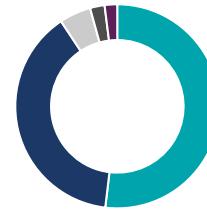
Actif	%
Actions internationales	43,1
Actions américaines	32,1
Actions canadiennes	19,3
Unités de fiducies de revenu	5,0
Espèces et équivalents	0,5

Répartition sectorielle (%)



Secteur	%
Services publics	55,8
Énergie	18,3
Services industriels	15,5
Immobilier	3,0
Services financiers	2,8
Technologie	2,1
Espèces et quasi-espèces	0,5
Autres	2,0

Répartition géographique (%)

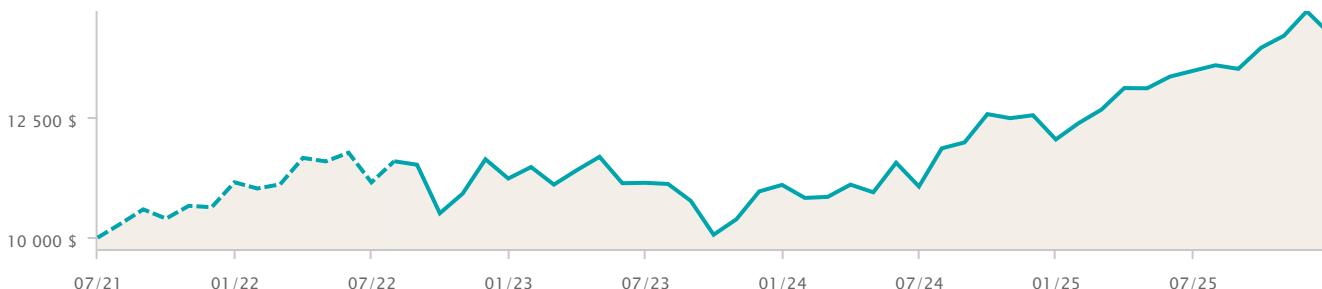


Région	%
Amérique Du Nord	51,9
Europe	38,8
Asie	5,0
Amérique Latine	2,3
Autres	2,0

Croissance d'une somme de 10 000 \$

au 31 décembre 2025

14 247 \$*



Disponibilité du produit

FPG de l'Équitable (75/75, 75/100, 100/100) et Fonds indispensables Sélects (75/75)

Date de création :

août 2022

Valeur de l'actif net par unité :

13,14 \$ (2026/02/06)
Variation : 0,12 \$ (0,96 %) ▲

Ratio des frais de gestion (RFG) estimatif[†] :

2,71 %



Fonds de revenu d'infrastructures mondiales Franklin ClearBridge de l'Équitable

Dix principaux titres (%)

Nom	%
SSE PLC	5,54
Entergy Corp	4,90
Severn Trent PLC	4,26
TC Energy Corp	4,18
Williams Cos Inc	4,03
Brookfield Renewable Corp Cl A	3,91
APA Group - parts	3,81
E.On SE catégorie N	3,73
Aena SME SA	3,47
Iberdrola SA	3,44

Rendement par année civile (%)

au 31 décembre 2025

Période	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Fonds	18,28	8,53	-1,19	0,70*	-	-	-	-	-	-
Quartile	1	4	4	-	-	-	-	-	-	-

Rendement composé (%)

au 31 décembre 2025

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	-3,17	2,09	5,75	18,28	8,25	-	-
Quartile	4	1	1	1	3	-	-

Renseignements sur le fonds

Description	FPG de l'Équitable				Fonds indispensables Sélects					
	Frais de garantie	FEL	CB3	CB5	Frais de garantie	SFANFS	SFA-CB	SFA-CB5	FAR	FR
Catégorie Placement (75/75)	-	ELC 6068	ELC 6268	ELC 6468	-	ELC768	ELC3068	ELC5068	-	-
Catégorie Succession (75/100)	0,55 %	ELC 7068	ELC 7268	ELC 7468						
Catégorie Protection (100/100)	0,90 %	ELC 8068	ELC 8268	ELC 8468						
	Offertes avec les nouvelles ventes				Offertes avec les nouvelles ventes			Ne sont pas offertes avec les nouvelles ventes		

** La catégorisation de l'investissement responsable repose sur le cadre d'identification du placement responsable fourni par le Comité de normalisation des fonds d'investissement du Canada, le CIFSC. Vous trouverez des précisions sur le cadre d'identification sur le site <https://www.cifsc.org/responsible-investment-identification-framework/> (en anglais seulement).

Les placements durables comprennent des placements qui visent à appliquer un ou plusieurs principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans leur stratégie de placement.

* Indique des rendements simulés, compte tenu du fait que le fonds distinct de l'Équitable n'était pas offert pendant ces périodes. Les rendements simulés tiennent compte du rendement passé du fonds sous-jacent et des rajustements estimatifs effectués au titre du ratio des frais de gestion (RFG) et de la TVH applicables. Les rendements simulés ne sont pas garants du rendement futur du fonds sous-jacent ou du fonds distinct de l'Équitable.

† Les ratios des frais de gestion (RFG) reposent sur les chiffres du 01 janvier de l'année en cours et sont non vérifiés; les RFG des fonds lancés en 2025 ont été estimés. Les RFG peuvent varier à tout moment. Le RFG englobe les frais de gestion, les frais d'assurance, les frais d'exploitation, la TVH et toute autre taxe de vente applicable au fonds et au fonds sous-jacent.

Tous les rendements sont calculés après avoir pris compte des dépenses ainsi que des frais de gestion et d'administration. TOUT MONTANT AFFECTÉ À UN FONDS DISTINCT EST INVESTI AUX RISQUES DE LA TITULAIRE OU DU TITULAIRE DU CONTRAT, ET SA VALEUR PEUT AUGMENTER OU DIMINUER. Les valeurs des fonds distincts fluctuent fréquemment et le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs.

Ensemble – Protéger aujourd'hui – Préparer demain, Assurance vie Équitable et Assurance vie Équitable du Canada sont des marques de commerce de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

Ces renseignements vous sont fournis à titre indicatif seulement. L'Assurance vie Équitable du Canada et ses représentants n'ont aucun contrôle sur les fonctionnalités ou la conception du logiciel au moyen duquel ses rapports ont été générés; il se pourrait donc que les valeurs unitaires ne soient pas exactes ou à jour.